

LISTE DES PRIX ET PRESTATIONS DE LA NEXI GERMANY GMBH (SUISSE)

ETAT AU 15.04.2025

Prestation	Frais de service	Explications
1. Pack de service pour l'acceptation de paiement		
Frais de service pour le règlement des transactions de paiement résultant de transactions F2F (en présence du client) et de transactions MoTo et E-commerce (transactions à distance)	Taux de commission en fonction des volumes	en pour cent du montant de la transaction (au min. 0,20 CHF par transaction)
2. Prestations en fonction des tâches nécessaires		
Établissement d'avoirs au titulaire de la carte	1,49 CHF	par avoir ²
Traitement de redressements de chiffres d'affaires par carte	40,00 CHF	par opération ⁴
Traitement de redressements de chiffres d'affaires par carte selon le modèle Chargeback-Light	15,00 CHF	par opération ⁴
Amende pour non-conformité PCI DSS (non applicable si la conformité PCI est prouvée)	25,95 CHF	par mois
Traitement de transactions via des systèmes/terminaux de PDV non certifiés EMV	0,45 %	du montant de la transaction ²
Traitement des saisies manuelles des données de la carte dans le terminal de PDV (la bande magnétique n'est pas lue). Ne s'applique pas aux clients titulaires d'un contrat MoTo/E-Commerce	0,68 %	du montant de la transaction ²
Frais pour le traitement des token transactions par carte Visa et Mastercard Debit	0,16%	du montant autorisé ¹ pour les chiffres d'affaires par cartes domestic
Frais de service pour le décompte de chiffres d'affaires par carte professionnelle (Commercial Card)	1,35 %	du montant de la transaction ¹ pour les chiffres d'affaires par cartes intra-regional et inter-regional ³
Traitement des transactions via des terminaux/systèmes non compatibles sans contact ou activés comme compatibles sans contact	0,09 %	du montant autorisé ¹
Frais de service pour le traitement des transactions Visa et Mastercard	1,03 %	du montant de la transaction ¹ pour les chiffres d'affaires par cartes intra-regional ³
	1,50 %	du montant de la transaction ¹ pour les chiffres d'affaires par cartes inter-regional ³
Frais pour le traitement de chiffres d'affaires par carte Visa résultant d'activités dans la vente par correspondance (VPC par écrit/téléphone et e-commerce) ⁵	0,20 %	du montant de la transaction ¹ pour les chiffres d'affaires par cartes intra-regional ³
	0,55 %	pour les chiffres d'affaires par cartes inter-regional ³
Exécution d'une transaction avec une carte Mastercard, qui n'est pas désignée comme réservation et qui remplit une ou plusieurs des conditions suivantes <ul style="list-style-type: none"> • Remise plus tard que trois jours ouvrés à partir de la date du chiffre d'affaires • Le montant d'autorisation n'est pas identique au montant de remise • La monnaie d'autorisation n'est pas identique à la monnaie de remise • Annulation de la transaction 	0,25 %	du montant autorisé ² (au minimum 0,04 CHF) (Mastercard Processing Integrity Fee)
Frais pour le traitement d'autorisations Mastercard/Maestro	0,009 %	du montant autorisé ¹ pour les chiffres d'affaires par cartes domestic et intra-regional ³
	0,09 %	pour les chiffres d'affaires par cartes inter-regional ³
Frais de market development fund	0,039 %	du montant de la transaction ¹

LISTE DES PRIX ET PRESTATIONS DE LA NEXI GERMANY GMBH (SUISSE)

ETAT AU 15.04.2025

Prestation	Frais de service	Explications
Frais de service pour le traitement de transactions Business-to-Business	0,85 %	du montant autorisé ¹ pour les chiffres d'affaires par cartes domestic et intra-regional ³
	1,25 %	pour les chiffres d'affaires par cartes intra-regional ³
Frais pour le traitement d'avoir Mastercard/Maestro au titulaire de la carte	0,49 CHF	par avoir ¹
Commission de service pour le décompte des transactions intra-régionales par carte Visa émise en Israël ou en Turquie	1,10 %	du montant de la transaction ¹
Commission de service pour le décompte des transactions intra-régionales par carte Visa, pays du marchand : Suisse	0,17 %	du montant de la transaction ¹
Frais pour le traitement des transactions Currency Matching par carte Mastercard	0,20 %	du montant de la transaction ¹
Frais pour le traitement des transactions 3D-Secure	0,04 CHF	par transaction ¹
Frais pour Digital Enablement Service par carte Mastercard	0,10%	par transaction ¹
3. Prestations confort (prestations, que vous souhaitez utiliser au choix)		
Transmissions de chiffres d'affaires par carte sous forme de papier via les justificatifs de prestation de Nexi	0,50 %	du montant de la transaction ²
Vérification de l'adresse du titulaire de la carte <ul style="list-style-type: none"> • Vérification de l'adresse du titulaire de la carte pour Mastercard et Visa en Europe • Vérification de l'adresse du titulaire de la carte pour Mastercard et Visa en dehors de l'Europe 	17,00 CHF 22,00 CHF	par demande par demande
Établissement de duplicata de contrats, décomptes, listes de transactions individuelles	16,95 CHF	par document
Service pour l'envoi de facture (par la poste)	5,00 CHF	par document
Liste des transactions individuelles ETRAX (fichier CSV)	1,95 CHF	par fichier
Rapport par voie postale ou mise à disposition sous forme de fichier PDF (par exemple liste des transactions individuelles)	2,65 CHF	par document (jusqu'à max. 10 pages)
Modification de données de base (en particulier la domiciliation bancaire)	19,95 CHF	par ordre
Traitement de transactions sans utilisation de la procédure d'authentification 3D-Secure, comme par ex. Mastercard SecureCode ou Verified by Visa	0,30 %	du montant de la transaction ¹
Frais de service Nexi Security Center	7,95 CHF	par mois
Frais forfaitaire pour un incident Account Data Compromise (ADC)	1700,00 CHF	par incident
Prestations individuelles spéciales (par ex. analyses, évaluations et autres)	100,00 CHF	par heure
4. Prestations spéciales (prestations que vous pouvez utiliser pour atteindre vos objectifs commerciaux individuels)		
Transmission électronique de chiffres d'affaires par carte après deux jours et davantage à compter de la date du chiffre d'affaires	0,30 %	du montant de la transaction ²
Exécution d'une réservation	0,08 %	du montant réservé ² (au minimum 0,01 CHF)

LISTE DES PRIX ET PRESTATIONS DE LA NEXI GERMANY GMBH (SUISSE)

ETAT AU 15.04.2025

5. Conversions de devises

1. Lorsque le cocontractant transmet à Nexi une transaction par carte dans une devise («devise de transaction») pour laquelle Nexi ne détient pas de compte de règlement, Nexi convertit le montant de la transaction depuis la devise de transaction vers le franc suisse. Si le cocontractant a conclu avec Nexi que les transactions par carte seraient versées dans une devise («devise de versement») pour laquelle Nexi ne détient pas de compte de règlement, Nexi convertit le montant de la transaction depuis la devise de transaction ou – si le montant de la transaction a été converti, conformément à la 1re phrase, vers le franc suisse – depuis le franc suisse vers la devise de versement. Les phrases 1 et 2 s'appliquent en conséquence à la facturation de transactions ayant fait l'objet d'un rejet de débit ainsi qu'à la facturation d'avoirs. Les conversions de devises sont alors réalisées dans le sens inverse, si les devises correspondantes ne sont pas identiques.
2. Les conversions de devises sont réalisées le jour du règlement. Pour Mastercard, UnionPay, JCB, DCI et Maestro, le jour du règlement est le jour calendaire précédant la transmission de la transaction par carte, le rejet de débit de la transaction par carte ou la transmission de l'avoir. Pour Visa et V PAY, le jour du règlement est le jour calendaire suivant la transmission de la transaction par carte, le rejet de débit de la transaction par carte ou la transmission de l'avoir.
3. Les conversions de devises sont basées sur le cours numérique des devises de Nordea Bank, disponible sur <https://lp.nexi.de/darstellung-der-waehrungskurse>. Les cours de compensation sont déterminés chaque jour ouvré à partir de 8 h. Les modifications de ces taux de change s'appliquent directement et sans préavis au cocontractant. En fonction, des transactions par carte, faites dans des devises autres que la devise de règlement, la contrepartie s'acquitte d'une commission de service supplémentaire s'élevant à 1,60 % du montant de la transaction concernée.

¹⁾ en supplément au taux de commission

²⁾ en supplément au taux de commission ou aux Acquirer Service Fee

³⁾ voir www.nexi.swiss pour la définition des régions.

⁴⁾ indépendamment de la réussite ou de l'échec du rejet de débit